

**DECISION N° 20240311_P_054
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : TRAVAUX BATIMENTS VOIRIES

Objet : Signature d'un contrat pour le nettoyage des vitres des structures communautaires pour l'année 2024.

Le Président,

N° 20240311_P_054

Décide

De signer un contrat avec la société :

OBJET

**NETTOYAGE JUST
31 RUE NATIONALE
43 240 SAINT-JUST-MALMONT**

Pour le nettoyage des vitres des bâtiments communautaires pour l'année 2024.

Montant : 2 611.00 € HT

Certifié exécutoire

**Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :**

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 11 MARS 2024

**Le Président,
Frédéric GIRODET**

AR Prefecture

043-244301131-20240311-20240311_P_054-AU
Reçu le 15/03/2024